

MAIRIE DE LE BIOT

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 aout 2012

Convocations du 16 Aout 2012

Présents : Henri- Victor TOURNIER, Muriel LE SOBRE , Philippe BOTU, Sébastien CETTOUR-CAVE , Yvette GUILLEREY , Christian PIGNIER , Frédéric RENEVIER , Gérard THILLIER

Excusé : Yann MORAND (pouvoir à Muriel LE SOBRE) ; Gilles ROBERT.

Secrétaire de séance / Muriel LE SOBRE

I / STATION DE DROUZIN LE MONT.

Monsieur Vivien, opérateur privé exploitant des remontées mécaniques de Drouzin le Mont , nous a fait savoir qu'il n'entendait pas continuer l'exploitation.

La commune a demandé au cabinet CIME (Conseil Ingénierie Montagne Expertise) de faire une proposition de mission pour réaliser une étude de faisabilité sur une activité d'hiver/ été.

Le représentant de la société CIME est présent ce soir pour expliquer la démarche qui sera mise en oeuvre. Cette étude sera financée à 60% par le Conseil Général.

Information de dernière minute : La mairie a eu a eu connaissance d'un éventuel projet mené par des particuliers pour la reprise de la station. Si ce projet venait à se préciser , il est bien évident que la commune mettra tout en oeuvre pour aider les personnes en question dans la mesure de ses possibilités. Par contre elle ne s'engagera pas dans le montage financier. En tout état de cause et même dans le cas d'une initiative privée , celle ci pourra se nourrir de l'étude menée par le cabinet CIME.

II : ECOLE FRANCOIS HUGO ET CENTRE DE LOISIRS

Les effectifs de l'école primaire (maternelle au Cm2) , ainsi que la fréquentation de la cantine scolaire sont en hausse depuis 2008 .

D'une cinquantaine d'enfants en 2008/ 2009 avec 2 classes ; nous en sommes à 76 pour la rentrée 2012 et qu'une classe de maternelle a ouvert ses portes en 2010.

Cette évolution devrait encore continuer avec chaque année un nombre important de naissances et l'ouverture à l'urbanisation du secteur « La Combe » pour une quinzaine des résidences principales.

Un centre de loisirs a ouvert ses portes dans les locaux de l' Ecole pour l'accueil des enfants durant les grandes vacances d'été.

Il résulte de ces éléments la nécessité de réfléchir à une nouvelle restructuration de l'école François Hugo pour adapter les locaux à l'évolution démographique actuelle en **gardant à l'esprit que cette restructuration devra être mesurée , et que si nouveaux locaux il y a , ces locaux devront pouvoir recevoir une utilisation autre que scolaire.**

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'étudier ce projet en combinant les besoins de l'école (classes et effectifs , effectifs cantine scolaire) avec l'aménagement du Centre de Loisirs qui fonctionne l'été.

Les travaux seraient les suivants :

- créer une seconde classe de maternelle à l'arrière du bâtiment actuel de maternelle ; ce qui permet une meilleure répartition des effectifs de petits et surtout de libérer le rez de chaussé du bâtiment principal .
- Le fait de libérer le rez de chaussé du bâtiment principal permet d'affecter toute la surface à la cantine : or aujourd'hui ceci pose question au quotidien car avec 50 enfants en moyenne il faut faire 2 services , alors que si l'on peut agrandir la salle , tout les enfants pourront manger en même temps dans de meilleures conditions et profitent correctement du temps de pause de midi.

Le Conseil Général 74 peut allouer une aide de 50 % sur le montant HT des travaux.

III/ TARIFS CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

- augmentation de 0,10 cts du prix du repas par la cuisine centrale de Morzine
- le conseil municipal décide de passer le tarif de 5,10 cts à 5,20 cts le repas.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour , la séance est levée à 23 h 30.

Le Maire
HV TOURNIER